

Autorisation délivrée par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne : Arrêté n°06-201 du 26 décembre 2006
Association agréée pour les services aux personnes par arrêté préfectoral de la région Limousin N° SAP/340663780

SERVICE PRESTATAIRE - TARIFS TTC applicables au 1er FEVRIER 2021

Activité Personnes Agées

Aide à la personne, entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas

	La ½ heure*	Tarif horaire*
Heures semaine		24,12 €
Heures Dimanche & Jours Fériés		34,97 €
Prestation ½ Heure semaine	16,88 €	33,76 €
Prestation ½ Heure Dimanche & Jours Fériés	24,48 €	48,96 €

Activité Personnes Handicapées

Aide aux actes essentiels, accompagnement à la vie sociale, surveillance

	La ½ heure*	Tarif horaire*
Heures semaine, Dimanche & Jours Fériés		24,12 €
Prestation ½ Heure semaine, Dimanche & Jours Fériés	16,88 €	33,76 €

*Tarif horaire arrêté par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne au 1^{er} Février 2021. Ces tarifs ne tiennent pas compte des aides financières dont vous pouvez être bénéficiaire.

Activité Aide Ménagère

Entretien du logement et du linge, aide aux courses, à la préparation des repas

	Tarif horaire
Heures semaine	22,50 €

Tarif déplacement

Déplacements véhiculés (accompagnés ou non) à la demande du client

Transport du bénéficiaire à sa demande	0,37 € / kilomètre
--	--------------------

Tarif adhésion et frais de dossier

(révisés tous les ans par le Conseil d'Administration)

Adhésion annuelle	10,00 €
Frais de dossier (à l'ouverture du dossier)	5,00 €

Les sommes versées à ACTID 87 dans le cadre des prestations réalisées ouvrent droit à un crédit d'impôt à hauteur de 50% dans la limite des plafonds définis par la réglementation.

Arrêté du 17.03.2015 – Art 6 : «Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.»